

Suivi de l'appel Palestine signé par plus de 1.000 citoyen.nes de la Province de Namur

Situation au 8 avril 2026

Sommaire

- Synthèse des réponses reçues
- Détail des réponses

SYNTHÈSE DES RÉPONSES REÇUES

À ce jour, 8 des 20 mandataires ont répondu à notre appel tandis qu'une autre avait signé l'appel. Plus de la moitié des personnes interpellées n'ont toujours pas réagi à notre lettre envoyée pourtant il y a plus d'un mois. N'ont pas répondu :

- le ministre Clarinval, pourtant en charge de l'exécution de certaines décisions prises par le gouvernement fédéral au sujet du conflit israélo-palestinien ;
- tous les parlementaires Les Engagés (3 au Parlement fédéral et 3 aux Parlements de Wallonie et de la FWB) ;
- la moitié des parlementaires MR (3 sur 6) ;
- un parlementaire du PS.

	Nom	Parti	Autres fonctions	Réponse ?
Ministres fédéraux	Maxime Prévot	Les Engagés	Bourgmestre empêché de Namur et conseiller communal	A répondu
	David Clarinval	MR	Bourgmestre empêché de Bièvre et conseiller communal	
Députés fédéraux	Anne Pirson	Les Engagés	Conseillère communale Ciney	
	Marc Lejeune	Les Engagés	Bourgmestre de Beauraing	
	Stéphane Lasseaux	Les Engagés	Conseiller com. À Florennes / A été bourgmestre de Florennes	
	Charlotte Deborsu	MR	A été échevine à Namur	A répondu
	Christophe Bombled	MR	Bourgmestre de Cerfontaine	
	Pierre-Yves Dermagne	PS	Echevin à Rochefort / A été ministre au fédéral	A répondu
	Farah Jacquet	PTB	Conseillère communale à Namur	A signé
Députés wallons et FWB	Stéphane Hazée	Ecolo		A répondu
	Benoît Dispa	Les Engagés	Bourgmestre de Gembloux / Président parlement FWB	
	Christophe Bastin	Les Engagés	Bourgmestre de Onhaye	
	Geneviève Lazon	Les Engagés	Conseillère communale Namur / A été députée provinciale	
	Grégory Chintinne	MR	Conseiller communal à Florennes	A répondu
	Stéphanie Thoron	MR	A été bourgmestre de Jemeppe	
	Valérie Warzée-Caverenne	MR	Bourgmestre de Hamois	A répondu
	Vincent Maillen	MR	Conseiller communal à Namur	
	Eddy Fontaine	PS	Conseiller communal à Couvin	
	Élitane Tillieux	PS	Conseillère com. À Namur / A été présidente parlement fédéral	A répondu
	Patricia Van Walle	PTB	Conseillère communale à Sambreville	A répondu

Pour rappel, notre pétition demandait notamment

- 1) des sanctions effectives des gouvernements belges, wallons et francophones à l'égard d'Israël ;
- 2) la reconnaissance sans condition de l'État de Palestine ;
- 3) la pression sur l'Europe pour suspendre l'accord d'association UE-Israël.

Ci-dessous, nous proposons, thème par thème, un résumé des réponses des mandataires et reprenons chaque fois des extraits de leurs messages.

Manière de qualifier la situation : crise humanitaire ? violation du droit ? génocide ?

L'usage des mots pour décrire le problème varie. Si Maxime Prévot parle de crise humanitaire dramatique, et ne fait donc pas directement allusion aux responsables de cette crise, les deux parlementaires socialistes pointent les violations du droit international humanitaire, qu'ils estiment massives, documentées et dramatiques. Mais contrairement à Patricia Van Walle (PTB) et Stéphane Hazée (Ecolo), ces parlementaires PS ne vont pas jusqu'à utiliser le terme "génocide". Quant à Grégory Chintinne (MR), ce qu'il dit partager comme préoccupation ne concerne que le respect du droit humanitaire et la protection des populations civiles.

- Maxime Prévot (Les Engagés) : "situation extrêmement grave que traverse actuellement le peuple palestinien. La souffrance persistante des populations civiles, confrontées à une crise humanitaire d'une ampleur dramatique, ne peut laisser personne indifférent. Je partage pleinement l'inquiétude que vous exprimez".
- Éliane Tillieux et Dermagne (PS) : "ce qui se déroule aujourd'hui à Gaza et en Cisjordanie est inacceptable. Les violations du droit international humanitaire y sont massives, documentées et répétées, et appellent une réponse ferme de la communauté internationale".
- Grégory Chintinne (MR) : "Le contexte en Israël et en Palestine occupe pressés et conversations des citoyens. Une préoccupation exprimée quant au respect du droit international humanitaire et à la protection des populations civiles doit être entendue".
- Patricia Van Walle (PTB) parle de "génocide en cours".
- Stéphane Hazée (Ecolo) parle des "génocidaires du Gouvernement israélien".

Attitude générale face au conflit : justifier son engagement... ou sa retenue

Sans surprise, Écolo, le PS et le PTB justifient leur engagement : ils affirment avoir pris depuis longtemps leurs responsabilités, défendre une position constante et continuer encore aujourd'hui à faire pression sur les gouvernements. Au MR, Charlotte Deborsu adopte aussi cette attitude : elle fait référence aux prises de position qu'elle a défendues, en interne et publiquement, en décalage avec son président de parti. Ses collègues Grégory Chintinne et Valérie Warzée-Caverenne défendent quant à eux la position officielle du MR qui a veillé à limiter les décisions du gouvernement à la défense du droit international, la protection des civils, le soutien aux acteurs humanitaires et l'appel à un dialogue politique durable. Faut-il aller plus loin dans les sanctions ou la reconnaissance de la Palestine ? Grégory Chintinne (MR) dit comprendre de telles demandes mais estime que des décisions dans ce sens doivent être cohérentes, juridiquement correctes et prises à un niveau supra-national pour en maximiser l'impact.

- Stéphane Hazée (Ecolo) : "Nous avons [...] proposé que le Parlement prenne position pour affirmer que le respect du droit international et en particulier l'exécution des crimes les plus graves doivent être pris en compte".
- Éliane Tillieux (PS) : "Nous continuerons à interpellier les gouvernements afin qu'ils passent des déclarations aux actes, avec la clarté et la fermeté que la situation impose. La Belgique ne peut se contenter d'un rôle d'observateur : elle doit être fidèle à ses engagements internationaux et à ses valeurs".
- Pierre-Yves Dermagne (PS) : "Dès le début de cette crise, nous avons pris nos responsabilités parlementaires en déposant des textes, en interpellant le gouvernement et en portant des propositions concrètes pour que la Belgique soit à la hauteur de ses principes. Aujourd'hui, la position du parti socialiste reste constante et déterminée".
- Patricia Van Walle (PTB) : "En tant que PTB, nous dénonçons depuis le début le génocide en cours et nous avons pris plusieurs initiatives concrètes pour mettre fin à la complicité de la Belgique vis-à-vis d'Israël. [...] Nous continuons par ailleurs d'interpeller régulièrement le Ministre-Président Dolimont sur la situation en Palestine. [...] Tant dans les Parlements qu'en dehors, nous restons mobilisés pour faire bouger les lignes et amener la Belgique à enfin s'inscrire dans le respect du droit international et des droits humains".
- Charlotte Deborsu (MR) : "Je reste particulièrement sensible à deux éléments essentiels. D'une part, les interpellations citoyennes, qui sont au cœur même de mon engagement politique et auxquelles j'accorde une

attention toute particulière. D'autre part, la situation du peuple palestinien, au sujet de laquelle je me suis déjà exprimée à plusieurs reprises, tant au sein de la Chambre que dans le débat public".

- Grégory Chintinne (MR) : depuis deux ans, le Gouvernement fédéral et celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont adopté des décisions traduisant des volontés claires, à savoir renforcer la défense du droit international, protéger les civils et soutenir les acteurs humanitaires. Les principes humanitaires, la défense des droits fondamentaux et le soutien à la paix et la dignité humaine doivent guider les réflexions. Vous défendez des mesures unilatérales fortes (sanctions immédiates contre Israël, reconnaissance sans condition de l'État de Palestine) et je comprends l'indignation qui explique ces requêtes. En tant que libéral, je dois toutefois veiller à ce que les décisions prises par notre pays soient cohérentes et juridiquement correctes avec nos engagements européens. Les mesures adoptées indiquent que la Belgique n'est pas restée passive, les discussions et réflexions engagées le prouvent. Il est en outre préférable que notre pays agisse dans un cadre qui maximise son influence réelle plutôt qu'en posant des gestes symboliques, sans effet concret. Je continuerai à défendre des avis clairs via les Parlements où je siége : l'exigence d'un cessez-le-feu durable, un accès humanitaire, la protection des civils, la conditionnalité stricte de toute coopération internationale au respect du droit international.
- Stéphane Hazée (Ecolo) : Ecolo et d'autres partis de l'opposition ont pris des initiatives "visant à augmenter la pression contre les génocidaires du Gouvernement israélien".
- Valérie Warzée-Caverenne (MR) : "la Wallonie soutient la position belge sur le plan international afin de parler d'une seule voix et de promouvoir un accord diplomatique solide. La Belgique condamne toute violation du droit international et participe aux initiatives internationales visant à soutenir la protection des populations civiles et un dialogue politique durable.

Prendre de vraies sanctions :

traduire en acte les décisions déjà prises, et aller au-delà ?

Nous demandons que la Belgique prenne de vraies sanctions à l'encontre d'Israël, sans attendre l'UE. Les trois partis de l'opposition soutiennent cette position. Les deux parlementaires PS réclament des sanctions et demandent notamment que les décisions prises début septembre par le gouvernement fédéral soient traduites en actes concrets.

- Éliane Tillieux (PS) : il est impératif que des sanctions effectives soient mises en œuvre. Il ne suffit plus de condamner : les engagements pris par le gouvernement, notamment lors du Kern du 2 septembre, doivent désormais se traduire en actes concrets, assortis d'un calendrier clair, tant au niveau belge qu'europpéen.
- Pierre-Yves Dermagne (PS) : Nous continuerons à interpellier le gouvernement pour qu'il passe des déclarations aux actes, avec la clarté et la fermeté que la situation impose. La Belgique ne peut pas se contenter d'un rôle d'observateur. Elle doit être fidèle à ses engagements internationaux et à ses valeurs. Soyez assurés de notre entière mobilisation sur ce dossier. Comme nous le demandons dans deux propositions de résolution déposées début 2026 par mon collègue Christophe Lacroix et moi-même, il est impératif que des sanctions effectives soient prises. Il ne suffit plus de condamner.

Interdiction d'importer des produits issus des colonies illégales :

décision prise...et toujours pas appliquée par les ministres MR et N-VA

Maxime Prévot dit suivre personnellement la traduction en acte des décisions gouvernementales de début septembre à ce sujet. Mais nous sommes en avril... et ces mesures sont du ressort des ministres MR, David Clarinval, et N-VA, Jan Jambon, qui ont longtemps résisté à cette décision. Maxime Prévot invoque aussi les difficultés techniques et la nécessité de se coordonner avec d'autres pays.

- Maxime Prévot (Les Engagés) : "cette compétence relève de mes collègues en charge de l'Économie et des Finances. Mes services se tiennent pleinement à la disposition des leurs, et je fais personnellement le suivi de la mise en œuvre, en étroite concertation avec eux. Nous échangeons également avec d'autres pays partenaires qui travaillent à la mise en place de mesures similaires, afin d'assurer une action cohérente et efficace. Le sujet est technique, mais la volonté politique d'avancer est là."

Reconnaissance de l'État de Palestine :

toujours pas d'accord de la majorité pour une reconnaissance sans condition

Maxime Prévot ne répond pas à notre demande de reconnaissance inconditionnelle, pas plus que la plupart des autres mandataires. Seuls les parlementaires PS estiment que cette reconnaissance ne peut être reportée et ne doit pas être soumise à conditions, alors que Grégory Chintinne souligne les précautions à prendre.

- Éliane Tillieux et Pierre-Yves Dermagne (PS) : "La reconnaissance de l'État de Palestine doit devenir une réalité. Elle ne peut plus être indéfiniment reportée ou conditionnée à des équilibres diplomatiques incertains. Il s'agit d'un acte politique fort en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et d'une étape indispensable vers une solution juste et durable".
- Grégory Chintinne (MR) : Vous défendez des mesures unilatérales fortes (sanctions immédiates contre Israël, reconnaissance sans condition de l'État de Palestine) et je comprends l'indignation qui explique ces requêtes. En tant que libéral, je dois toutefois veiller à ce que les décisions prises par notre pays soient cohérentes et juridiquement correctes avec nos engagements européens.

Transit de matériel militaire :

quelle suite sera donnée à une proposition de décret wallon ?

Le PTB a déposé une proposition de décret visant à interdire tout transit de matériel militaire et d'articles à double usage à destination d'Israël dans les aéroports wallons.

- Patricia Van Walle (PTB) : Au Parlement wallon, nous avons déposé une proposition de décret visant à interdire tout transit de matériel militaire et d'articles à double usage à destination d'Israël dans les aéroports wallons. Ce texte a fait l'objet d'un avis du Conseil d'État rendu le 26 janvier 2026, lequel contenait de nombreuses remarques que notre équipe est en train d'examiner.
- Grégory Chintinne (MR) : Au niveau fédéral, la Belgique a renforcé en 2025 des mécanismes de contrôle des exportations et des biens à double usage.

Retrait de la Belgique du concours Eurovision :

la FWB laisse faire malgré les initiatives PS, PTB et Ecolo, rejetées par le MR et les Engagés

- Stéphane Hazée (Ecolo) : "proposition de résolution déposée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles suite à la décision des organisateurs de maintenir la participation d'Israël au concours Eurovision de la chanson, dans le contexte des massacres perpétrés par le Gouvernement israélien à Gaza. Ce choix est tout à fait incompréhensible, autant que le choix de la RTBF d'y confirmer sa participation. Nous avons donc proposé que le Parlement prenne position pour affirmer que le respect du droit international et en particulier l'exécution des crimes les plus graves doivent être pris en compte et que cette condition n'est manifestement pas rencontrée pour le concours Eurovision 2026, à l'instar de la Russie exclue du concours suite à l'invasion de l'Ukraine. Cette proposition de résolution Ecolo a malheureusement été rejetée par le MR et les Engagés".
- Patricia Van Walle (PTB) : Nous avons également déposé au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles une résolution visant notamment [...] à exclure Israël de l'Eurovision. Ce texte, que j'ai soutenu, a été rejeté par la majorité MR-Engagés. Néanmoins nous continuons d'en porter les revendications.

Collaborations académiques :

toujours pas de positionnement global de la FWB

- Patricia Van Walle (PTB) : Nous avons également déposé au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles une résolution visant notamment à rompre l'ensemble des collaborations académiques avec les universités israéliennes

Humanitaire :

Sur cette question, au moins, il y a unanimité, mais une absence d'impact réel

Tous les mandataires qui nous ont répondu n'en parlent pas explicitement mais tous sont d'accord à minima sur la nécessité du respect du droit humanitaire (qu'on ne peut espérer voir respecté à Gaza et en Cisjordanie tant qu'Israël ne subira pas des sanctions et sera seulement réprimandé).

- Eliane Tillieux et Pierre-Yves Dermagne (PS) : "Nous plaidons pour un accès humanitaire immédiat, complet et sans entrave à Gaza. La situation humanitaire y est catastrophique et exige une mobilisation internationale urgente".
- Grégory Chintinne (MR) : "Au niveau fédéral, la Belgique [...] a augmenté son aide humanitaire en direction de Gaza et de la Cisjordanie. [...] Quant à la FWB, elle a adopté des résolutions en 2025 et 2026 visant à soutenir des ONG humanitaires présentes dans la région [et] à renforcer la protection des enfants en zones de conflit".

Suspension de l'accord d'association UE-Israël :

oui, il faut suspendre l'accord, mais il y a blocage au niveau européen

La suspension de l'accord commercial était notre 3^e demande. Maxime Prévot ne parle que du volet commercial de cet accord, en soulignant que le gouvernement avait décidé de défendre cette option au niveau européen, point de vue qu'il s'engage encore à défendre bien qu'une majorité qualifiée n'a pu être dégagée jusqu'à présent. Pour les mandataires PS, il est clair que les termes mêmes de la convention donnent à l'UE le droit de suspendre l'accord.

- Maxime Prévot (Les Engagés) : "J'ai plaidé au niveau européen pour la suspension complète du volet commercial de l'accord d'association avec Israël, ainsi que pour la suspension d'autres accords. Cette position figurait d'ailleurs explicitement dans l'accord du Conseil des Ministres du 12 septembre. À ce stade, la majorité qualifiée requise au niveau européen n'a toutefois pas pu être atteinte. Je vous assure que je continuerai, au sein des instances européennes, à plaider avec détermination pour des mesures fortes et conformes au droit international, dans le but de contribuer à une paix juste et durable."
- Éliane Tillieux et Pierre-Yves Dermagne (PS) : la Belgique doit porter une position ferme au niveau européen, en particulier concernant l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël. Le respect des droits humains en constitue une clause essentielle ; dès lors, sa suspension doit être clairement envisagée tant que ces violations persistent.
- Grégory Chintinne (MR) : notre pays a défendu une évaluation renforcée de l'accord d'association UE-Israël à la lumière de l'article 2 relatif aux droits humains, à l'UE. Ces choix ont été fixés afin de garantir une action cohérente, responsable et conforme [aux] engagements internationaux de la Belgique.

Relayer nos préoccupations ?

Tous les mandataires de l'opposition se disent mobilisés sur le dossier. Un des parlementaires MR s'engage à relayer nos préoccupations auprès de son groupe, tandis qu'une autre dit rester attentive aux divers dossiers du Moyen-Orient, et notamment à la situation du Sud-Liban.

- Charlotte Deborsu (MR) : "D'ailleurs, j'ai récemment interpellé le Ministre des Affaires étrangères, Maxime Prévot, concernant la situation humanitaire et sécuritaire extrêmement préoccupante au Sud-Liban, notamment dans le contexte d'une menace israélienne d'escalade militaire".
- Grégory Chintinne (MR) : "Je ferai relai de votre contact collectif et de vos préoccupations à mon groupe politique. Je reste disponible afin de poursuivre cette discussion, de façon constructive et respectueuse".

RÉPONSES INTÉGRALES

**RÉPONSE DE STÉPHANE HAZÉE,
député Ecolo au Parlement de Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles
23 février 2026**

Je vous remercie pour votre mobilisation constante sur cet enjeu essentiel.

Parmi les actions entreprises pour tenter de mettre la pression sur les Gouvernements et sortir le carton rouge contre le Gouvernement israélien, la plus récente initiative est la proposition de résolution déposée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles suite à la décision des organisateurs de maintenir la participation d'Israël au concours Eurovision de la chanson, dans le contexte des massacres perpétrés par le Gouvernement israélien à Gaza. Ce choix est tout à fait incompréhensible, autant que le choix de la RTBF d'y confirmer sa participation.

Nous avons donc proposé que le Parlement prenne position pour affirmer que le respect du droit international et en particulier l'exécution des crimes les plus graves doivent être pris en compte et que cette condition n'est manifestement pas rencontrée pour le concours Eurovision 2026, à l'instar de la Russie exclue du concours suite à l'invasion de l'Ukraine.

Cette proposition de résolution Ecolo a malheureusement été rejetée par le MR et les Engagés en commission il y a deux semaines, comme les initiatives précédentes visant à augmenter la pression contre les génocidaires du Gouvernement israélien. Il en est de même de textes convergent du PS et du PTB.

Nous y reviendrons néanmoins en séance plénière mercredi dans une semaine.

Cordialement.

Stéphane Hazée.

**RÉPONSE DE MAXIME PRÉVOT,
ministre des affaires étrangères
19 mars 2026**

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre courrier, dont j'ai bien pris connaissance, et pour la préoccupation que vous exprimez quant à la situation extrêmement grave que traverse actuellement le peuple palestinien. La souffrance persistante des populations civiles, confrontées à une crise humanitaire d'une ampleur dramatique, ne peut laisser personne indifférent. Je partage pleinement l'inquiétude que vous exprimez.

Comme vous le savez, j'ai plaidé au niveau européen pour la suspension complète du volet commercial de l'accord d'association avec Israël, ainsi que pour la suspension d'autres accords. Cette position figurait d'ailleurs explicitement dans l'accord du Conseil des Ministres du 12 septembre. À ce stade, la majorité qualifiée requise au niveau européen n'a toutefois pas pu être atteinte.

S'agissant de l'interdiction d'importer des produits issus des colonies illégales, cette compétence relève de mes collègues en charge de l'Économie et des Finances. Mes services se tiennent pleinement à la disposition des leurs, et je fais personnellement le suivi de la mise en œuvre, en étroite concertation avec eux. Nous échangeons également avec d'autres pays partenaires qui travaillent à la mise en place de mesures similaires, afin d'assurer une action cohérente et efficace. Le sujet est technique, mais la volonté politique d'avancer est là.

Je vous assure que je continuerai, au sein des instances européennes, à plaider avec détermination pour des mesures fortes et conformes au droit international, dans le but de contribuer à une paix juste et durable.

Je vous remercie encore pour votre interpellation et pour votre engagement citoyen.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Maxime Prévot

**RÉPONSE DE PIERRE-YVES DERMAGNE,
député PS au Parlement fédéral (et chef de groupe PS)**

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre interpellation ainsi que pour votre mobilisation citoyenne. Les plus de mille signatures recueillies témoignent d'une inquiétude profonde et largement partagée de la population face à la situation dramatique en Palestine.

Il est clair que ce qui se déroule aujourd'hui à Gaza et en Cisjordanie est inacceptable. Les violations du droit international humanitaire sont massives, documentées et répétées. Elles appellent une réponse ferme de la communauté internationale.

Dès le début de cette crise, nous avons pris nos responsabilités parlementaires en déposant des textes, en interpellant le gouvernement et en portant des propositions concrètes pour que la Belgique soit à la hauteur de ses principes.

Aujourd'hui, la position du parti socialiste reste constante et déterminée.

Tout d'abord, la reconnaissance de l'État de Palestine doit devenir une réalité. Cette reconnaissance ne peut plus être sans cesse reportée ou conditionnée à des équilibres diplomatiques incertains. Elle constitue un acte politique fort en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et une étape indispensable vers une solution juste et durable.

Comme nous le demandons dans deux propositions de résolution déposées début 2026 par mon collègue Christophe Lacroix et moi-même, il est impératif que des sanctions effectives soient prises.

Il ne suffit plus de condamner. Les engagements pris par le gouvernement, notamment lors du Kern du 2 septembre, doivent être concrétisés. Nous demandons un calendrier clair et des actes concrets, tant au niveau belge qu'europpéen.

Par ailleurs, la Belgique doit défendre une position ferme au niveau européen, notamment concernant l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël. Le respect des droits humains est une clause essentielle de cet accord. Dès lors, sa suspension doit être clairement posée tant que ces violations persistent.

Enfin, nous plaidons pour une conditionnalité stricte de toutes les relations bilatérales et pour un accès humanitaire immédiat, complet et sans entrave à Gaza. La situation humanitaire y est catastrophique et exige une mobilisation internationale urgente.

Nous continuerons à interpeller le gouvernement pour qu'il passe des déclarations aux actes, avec la clarté et la fermeté que la situation impose. La Belgique ne peut pas se contenter d'un rôle d'observateur. Elle doit être fidèle à ses engagements internationaux et à ses valeurs. Soyez assurés de notre entière mobilisation sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre-Yves Dermagne

Chef de groupe PS à la Chambre

**RÉPONSE D'ÉLIANE TILLIEUX,
députée PS au Parlement de Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles
25 mars 2026**

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre interpellation ainsi que pour votre mobilisation citoyenne. Les plus de mille signatures recueillies témoignent d'une inquiétude profonde et largement partagée face à la situation dramatique en Palestine.

Il ne fait aucun doute que ce qui se déroule aujourd'hui à Gaza et en Cisjordanie est inacceptable. Les violations du droit international humanitaire y sont massives, documentées et répétées, et appellent une réponse ferme de la communauté internationale.

Dès le début de cette crise, nous avons pris nos responsabilités parlementaires en déposant des textes, en interpellant le gouvernement et en formulant des propositions concrètes afin que la Belgique soit à la hauteur de ses principes.

La position du Parti socialiste demeure aujourd'hui constante et déterminée :

- La reconnaissance de l'État de Palestine doit devenir une réalité. Elle ne peut plus être indéfiniment reportée ou conditionnée à des équilibres diplomatiques incertains. Il s'agit d'un acte politique fort en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et d'une étape indispensable vers une solution juste et durable.
- Comme nous le défendons dans les différents Parlements (au Parlement de Wallonie, à la Fédération Wallonie-Bruxelles et au fédéral), et ce notamment au moyen des différents textes que nous déposons, il est impératif que des sanctions effectives soient mises en œuvre. Il ne suffit plus de condamner : les engagements pris par le gouvernement, notamment lors du Kern du 2 septembre, doivent désormais se traduire en actes concrets, assortis d'un calendrier clair, tant au niveau belge qu'europpéen.
- Par ailleurs, la Belgique doit porter une position ferme au niveau européen, en particulier concernant l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël. Le respect des droits humains en constitue une clause essentielle ; dès lors, sa suspension doit être clairement envisagée tant que ces violations persistent.
- Enfin, nous plaidons pour une conditionnalité stricte de l'ensemble des relations bilatérales ainsi que pour un accès humanitaire immédiat, complet et sans entrave à Gaza. La situation humanitaire y est catastrophique et exige une mobilisation internationale urgente.

Nous continuerons à interpeller les gouvernements afin qu'ils passent des déclarations aux actes, avec la clarté et la fermeté que la situation impose. La Belgique ne peut se contenter d'un rôle d'observateur : elle doit être fidèle à ses engagements internationaux et à ses valeurs.

Soyez assurés de notre entière mobilisation sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Éliane Tillieux

RÉPONSE DE PATRICIA VAN WALLE
députée PTB aux Parlement de Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles

Je vous remercie pour votre courrier et vous présente toutes mes excuses pour le retard de ma réponse.

En tant que PTB, nous dénonçons depuis le début le génocide en cours et nous avons pris plusieurs initiatives concrètes pour mettre fin à la complicité de la Belgique vis-à-vis d'Israël.

Au Parlement wallon, nous avons déposé une proposition de décret visant à interdire tout transit de matériel militaire et d'articles à double usage à destination d'Israël dans les aéroports wallons. Ce texte a fait l'objet d'un avis du Conseil d'État rendu le 26 janvier 2026, lequel contenait de nombreuses remarques que notre équipe est en train d'examiner. Nous continuons par ailleurs d'interpeller régulièrement le Ministre-Président Dolimont sur la situation en Palestine.

Nous avons également déposé au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles une résolution visant notamment à rompre l'ensemble les collaborations académiques avec les universités israéliennes et à exclure Israël de l'Eurovision. Ce texte, que j'ai soutenu, a été rejeté par la majorité MR-Engagés. Néanmoins nous continuons d'en porter les revendications.

Tant dans les Parlements qu'en dehors, nous restons mobilisés pour faire bouger les lignes et amener la Belgique à enfin s'inscrire dans le respect du droit international et des droits humains.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Patricia Van Walle
Députée et Sénatrice pour le PTB
Présidente de la Commission Tourisme et Patrimoine
Conseillère communale à Sambreville

RÉPONSE DE GRÉGORY CHINTINNE
député MR aux Parlements de Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles

Je vous remercie pour votre courrier et votre implication citoyenne que représentent les signatures recueillies dans votre province. Tout d'abord, permettez-moi de m'excuser pour le délai de ma réponse.

Le contexte en Israël et en Palestine occupe pressés et conversations des citoyens. Une préoccupation exprimée quant au respect du droit international humanitaire et à la protection des populations civiles doit être entendue.

C'est ainsi que, depuis deux ans, le Gouvernement fédéral et celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont adopté des décisions traduisant des volontés claires, à savoir renforcer la défense du droit international, protéger les civils et soutenir les acteurs humanitaires.

Au niveau fédéral, la Belgique a renforcé en 2025 des mécanismes de contrôle des exportations et des biens à double usage, a renforcé la conditionnalité de ses coopérations internationales et a augmenté son aide humanitaire en direction de Gaza et de la Cisjordanie.

En outre, notre pays a défendu une évaluation renforcée de l'accord d'association UE-Israël à la lumière de l'article 2 relatif aux droits humains, à l'UE. Ces choix ont été fixés ces positions afin de garantir une action cohérente, responsable et conforme à ses engagements internationaux de la Belgique.

Quant à la FWB, elle a adopté des résolutions en 2025 et 2026 visant à soutenir des ONG humanitaires présentes dans la région, à renforcer la protection des enfants en zones de conflit et à défendre la liberté académique dans les partenariats internationaux.

Ces décisions font état d'une conviction : les principes humanitaires, la défense des droits fondamentaux et le soutien à la paix et la dignité humaine doivent guider les réflexions.

Vous défendez des mesures unilatérales fortes (sanctions immédiates contre Israël, reconnaissance sans condition de l'État de Palestine) et je comprends l'indignation qui explique ces requêtes. En tant que libéral, je dois toutefois veiller à ce que les décisions prises par notre pays soient cohérentes et juridiquement correctes avec nos engagements européens. Les mesures adoptées indiquent que la Belgique n'est pas restée passive, les discussions et réflexions engagées le prouvent. Il est en outre préférable que notre pays agisse dans un cadre qui maximise son influence réelle plutôt qu'en posant des gestes symboliques, sans effet concret.

Je continuerai à défendre des avis clairs via les Parlements où je siège : l'exigence d'un cessez-le-feu durable, un accès humanitaire, la protection des civils, la conditionnalité stricte de toute coopération internationale au respect du droit international.

Je ferai relai de votre contact collectif et de vos préoccupations à mon groupe politique.

Je reste disponible afin de poursuivre cette discussion, de façon constructive et respectueuse.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Grégory Chintinne

**RÉPONSE DE CHARLOTTE DEBORSU,
députée MR au Parlement fédéral**

Je vous prie tout d'abord de bien vouloir m'excuser pour le délai de réponse à votre appel. Je viens en effet de me remettre d'une intervention médicale, qui m'a tenue éloignée de mes activités parlementaires pendant plusieurs semaines.

Je tiens néanmoins à vous assurer que je reste particulièrement sensible à deux éléments essentiels. D'une part, les interpellations citoyennes, qui sont au cœur même de mon engagement politique et auxquelles j'accorde une attention toute particulière. D'autre part, la situation du peuple palestinien, au sujet de laquelle je me suis déjà exprimée à plusieurs reprises, tant au sein de la Chambre que dans le débat public.

D'ailleurs, j'ai récemment interpellé le Ministre des Affaires étrangères, Maxime Prévot, concernant la situation humanitaire et sécuritaire extrêmement préoccupante au Sud-Liban, notamment dans le contexte d'une menace israélienne d'escalade militaire.

Je vous remercie pour votre mobilisation et pour l'attention que vous portez à ces enjeux majeurs.

Je reste attentive à l'évolution de la situation et aux préoccupations que vous relayez.

Bien cordialement,

Charlotte Deborsu

RÉPONSE DE VALÉRIE WARZÉE-CAVERENNE
députée MR aux Parlement de Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles

Je vous remercie pour la transmission de votre pétition.

Tout d'abord, dans le cadre de ma fonction de députée régionale, il me semble important de souligner que je ne siège pas en Commission des affaires générales [...] et des relations internationales, compétente pour la thématique concernée par votre pétition.

Je note par ailleurs que Monsieur Mabilie est venu sur les bancs du Parlement en novembre 2025, pour débattre de cette même pétition. A cette occasion, il avait déjà obtenu toutes les informations concernant la ligne du MR sur la situation en Israël et Palestine. Comme vous le savez, la Wallonie soutient la position belge sur le plan international afin de parler d'une seule voix et de promouvoir un accord diplomatique solide. La Belgique condamne toute violation du droit international et participe aux initiatives internationales visant à soutenir la protection des populations civiles et un dialogue politique durable.

Comme il a été expliqué à Monsieur Mabilie lors de sa venue en commission, le Parlement restera attentif aux enjeux soulevés dans la pétition.

Le Ministre-Président a par ailleurs été sensibilisé aux préoccupations qui sont les vôtres.

Je vous remercie pour votre engagement et pour votre prise de contact.

Avec mes salutations distinguées,

Valérie Warzée-Caverenne

**RÉPONSE DE FARAH JACQUET,
députée PTB au Parlement de Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles**

Madame Jacquet ne nous a pas encore adressé de réponse mais avait signé la pétition.